



Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de Treignac (Siren : 251926903)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Treignac
Arrondissement	Tulle
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/06/1990
Date d'effet	13/06/1990

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Philippe JENTY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de TREIGNAC
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19260 TREIGNAC
Téléphone	05 55 98 00 49
Fax	05 55 98 10 97
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions fiscalisées des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 273
Densité moyenne	14,92

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
19	CC de Bugeat-Sornac-Millevaches au Coeur (241927284)	CC
19	CC de Vézère-Monédières (241927375)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - Le syndicat a pour objet d'une manière générale, l'étude, la réalisation et la gestion de tout équipement y compris déchetterie destiné à ramasser, transporter les ordures ménagères dans le secteur géographique constitué par le territoire des communes adhérentes. Toutefois, le service collecte constitue une compétence à caractère optionnel. Le comité syndical, par délibération, pourra accepter les ordures ménagères de toute collectivité publique non adhérente qui en aura fait préalablement la demande, dans le respect de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du Centre d'enfouissement technique de "La Jofrière". la gestion et la collecte du verre, sur l'ensemble du territoire des communes adhérentes Par substitution
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - l'élimination des ordures ménagères dans le secteur géographique constitué par le territoire des communes adhérentes. Par substitution

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	Syndicat mixte départemental pour le transport et le traitement des ordures ménagères SYTTOM 19 (200044980)	SM ouvert	273 253

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)